	RÈGLEMENT **Tournoi Départemental Jeunes de L'Orne**	**COMMISSION JEUNES** **2024-2025** **Organisateur : CODEP61**

Le Trophée Départemental Jeunes se déroule sur 4 ou 5 manches.

1) Inscription

Les inscriptions doivent être effectuées via le site www.badnet.org.
Date limite : 10 jours avant la compétition (le jeudi de la semaine précédente, avant minuit)
Tout joueur doit être licencié à la date d'inscription.

La participation est de 3€ par tableau.
Le paiement des inscriptions s'effectuera en fin de saison et non pas au moment des inscriptions (une facture globale sera envoyée à chaque club par le trésorier du Codep61).

Toute inscription vaut pour acceptation du présent règlement.

2) Catégories

Le Trophée des Jeunes est ouvert aux catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors, non classés et classés jusqu'à R4 compris
Les joueurs sont répartis en 2 tableaux (NC&P / D) pour les simples et les doubles. En cas de faible nombre d'inscrits ou d'un trop grand nombre d'inscrits, le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper et/ou annuler le(s) tableau(x).

Tout joueur peut s'inscrire soit dans sa catégorie d'âge soit dans la catégorie d'âge supérieure (il sera intégré dans le tableau correspondant à son classement). Si un joueur souhaite jouer deux catégories supérieures à la sienne, sa demande devra être validée par la Commission Jeunes du Codep61.

3) Déroulement de la compétition

Les têtes de série sont déterminées à l'aide du CPPH au moment du tirage.
Les convocations seront publiées après le tirage au sort. Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
Les catégories benjamins, minimes, cadets jouent sur un terrain standard.
Les poussins, suivant le règlement fédéral, jouent sur un terrain adapté (sans couloir du fond et avec filet plus bas). (Voir section 03.01A08 du guide du badminton).
Les matchs de simple se disputeront en poules de 3 ou 4 avec un ou deux sortants par poule.
En double et en mixte, les rencontres se dérouleront par poule si cela est possible. Si tel n'est pas le cas certains tableaux pourront se disputer en élimination directe.

Volants

Les volants en plumes sont recommandés pour les joueurs classés D. Les joueurs non classés et classés P jouent avec des volants en nylon (sauf si les deux joueurs sont d'accord pour jouer en volant plume).
Les volants sont fournis par les joueurs. Chaque joueur doit venir sur le terrain avec un ou plusieurs volants neufs.

Récompenses
Les tableaux finaux sont récompensés par le Codep61 sous forme de médailles jusqu'aux demi-finalistes.
Un classement sera établi à la fin de saison. Ce classement par point tiendra compte des résultats des 5 TDJ et du Championnat de l'Orne. A l'issue de ce classement le premier de chaque catégorie (âge et niveau) se verra remettre un bon d'achat lors de l'AG du Codep61.

Lieu
Les lieux de rencontre sont définis en début de saison. Les clubs peuvent s'inscrire lors de l'Assemblée Générale en début de saison ou en contactant directement le Codep61.

Tenue
Une tenue conforme au règlement fédéral en vigueur est requise pour les joueurs et les conseillers. (Voir section 03.07 du guide du badminton)

4) Accès au plateau de jeu
Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers des joueurs (en tenue correcte), les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.
Le conseil aux joueurs entre les points et lors des interruptions normales du jeu (entre les sets et au milieu des sets) est autorisé pour les tableaux de toutes les catégories.

5) Sanctions
Tout joueur engagé ne se présentant pas le jour de l'épreuve devra justifier de son absence par un certificat médical qu'il devra adresser sous 5 jours au Juge Arbitre de la compétition.
Tout joueur qui n'enverra pas de certificat médical risquera les sanctions prévues par la FFBad.

Ne seront pas considérés comme WO les joueurs ayant prévenu avant le tirage.

6) Droit à l'image

En acceptant le présent règlement, le participant à la compétition autorise, à titre gratuit, le Comité à publier les photographies/diffuser les images prises de lui sur les outils de communication de la Ligue. Dans le cas contraire, un courrier doit être adressé préalablement à la compétition.